

Critères d'un gouverneur de district d'honneur

Les six étapes pour atteindre le statut de gouverneur de district d'honneur :

- Croissance nette +10 de l'effectif du district
- Tous les clubs ont réglé leurs cotisations de district et internationales
(toutes les obligations financières payées/paiement fait au plus tard le 30 septembre)
- Tous les rapports déposés auprès d'Optimist International en temps opportun
- 50 % des clubs ont nommé un représentant de la Fondation au club
- Collecte de 7 500 \$ ou plus en dons non affectés au nom du district
- Fonder un ou plusieurs clubs adultes (les clubs OJOI ne satisfont pas à cette exigence)